

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 5 mars 2018 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5
M^{me} Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2018-03-39 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2018-03-40 Approbation du procès-verbal de la séance du 5 février 2018

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 5 février 2018;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

2018-03-41 Politique de capitalisation et d'amortissement

CONSIDÉRANT que la Politique de capitalisation et d'amortissement adoptée en 1999 doit être modifiée pour y ajouter une catégorie soit : AMÉLIORATIONS LOCATIVES;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu d'adopter la politique de capitalisation et d'amortissement suivante :

Grille de politique de capitalisation				
CATÉGORIE	DESCRIPTION GÉNÉRALE	VALEUR MINIMALE	VIE UTILE MAXIMUM	AMORTISSEMENT
INFRASTRUCTURES	Chemin, trottoir, rue, route et pont	500 \$	40 ans	Linéaire 40 ans
	Surfaçage d'origine ou resurfaçage majeur	500 \$	10 ans	Linéaire 10 ans
	Système d'éclairage des rues	500 \$	20 ans	Linéaire 20 ans
BÂTIMENTS	Édifice administratif, centre communautaire et récréatif	500 \$	40 ans	Linéaire 40 ans
	Atelier garage et entrepôt	500 \$	40 ans	Linéaire 40 ans
AMÉLIORATIONS LOCATIVES	Aménagement Parc	1 000 \$	15 ans	Linéaire 15 ans
AMEUBLEMENT	Ameublement	500 \$	10 ans	Linéaire 10 ans
	Système de classement	500 \$	10 ans	Linéaire 10 ans
	Photocopieur	500 \$	10 ans	Linéaire 10 ans
	Équipement informatique	500 \$	5 ans	Linéaire 5 ans
MATÉRIEL ET EQUIPEMENT	Télécopieur	500 \$	5 ans	Linéaire 5 ans
	Équipement téléphonique	500 \$	5 ans	Linéaire 5 ans

2018-03-42

Subvention au Club Fadoq (Fédération de l'Âge d'Or du Québec) Saint-Joseph-de-Mékinac

Considérant la demande du Club Fadoq Saint-Joseph-de-Mékinac à l'effet d'obtenir une aide financière égale au montant de leurs taxes municipales 2018 (617,12 \$), en rapport avec l'immeuble situé au 209, chemin Lejeune;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accorde l'aide financière demandée, en guise d'appui relié à leurs activités de regroupement pour l'année 2018.

2018-03-43

Vente d'immeuble pour non-paiement d'impôts fonciers à la municipalité de Trois-Rives

Considérant qu'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité de Trois-Rives sera vendu à l'enchère publique le 12 avril 2018 à 10 h au bureau de la Municipalité régionale de comté de Mékinac;

Considérant que la Municipalité doit nommer un représentant pour enchérir le minimum estimé pour couvrir les frais de la vente soit 1 780,25 \$;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives nomme Lucien Mongrain, maire, pour enchérir au nom de la municipalité le 12 avril prochain, lors de la vente pour taxes.

2018-03-44

Fixation des tarifs pour les décharges à l'écocentre

Sur la proposition de Réjean Lahaie, appuyée par Godfrey Plachta il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives fixe, pour l'année 2018, les taux suivants pour chaque déversement de matière non valorisable à l'écocentre :

Moyen de transport et coût

➤ Auto	5 \$
➤ Remorque de 8 pieds et moins	10 \$
➤ Camionnette	10 \$
➤ Remorque de plus de 8 pieds	20 \$
➤ Camion 10 roues	65 \$

2018-03-45

Achat d'un classeur

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu, de commander un classeur de JUL Solutions, au montant de 690 \$, pour installation dans le bureau de l'inspecteur municipal.

2018-03-46

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) – Envoi de la programmation de travaux

ATTENDU QUE :

- La municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018*;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu que la municipalité de Trois-Rives:

- S'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- S'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- Approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- S'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- S'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- Atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain

2018-03-47

Offre de service – Entretien de la génératrice

Considérant l'offre de service de Génératrice Drummond quant à l'entretien préventif incluant les pièces d'entretien de la génératrice installée à l'hôtel de ville de Trois-Rives;

Considérant que le prix de cette offre s'élève à 676,55 \$, taxes en sus, et comporte une visite par année;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte cette offre de service qui débutera le 1^{er} janvier 2018 et demeurera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020.

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- De Julie Robillard, coordonnatrice aux projets spéciaux et aux relations avec le milieu à la MRC de Mékinac, qui nous informe que le projet intitulé « *Développement de l'accès Internet haute vitesse au lac Mékinac* », présenté par la municipalité dans le cadre du Fonds de développement du territoire (FDT), a été accepté pour 22 600 \$ représentant un maximum global de 80 % du coût total du projet.
- De Daniel Leclerc, chef aux Centres de services de la Mauricie du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, qui dit avoir bien reçu la résolution numéro 2018-01-12 concernant l'installation permanente d'un panneau lumineux clignotant indiquant la limite maximale permise ainsi que la vitesse réelle des véhicules circulant sur le chemin Saint-Joseph.

Il précise que cette demande a été confiée à l'équipe en sécurité routière du ministère pour analyse, et qu'il nous tiendra informé du développement de ce dossier.

- De Daniel Leclerc, chef aux Centres de services de la Mauricie du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, qui dit avoir bien reçu la résolution numéro 2018-01-02 concernant l'ajout de panneaux de signal avancé d'autobus scolaire dans la municipalité.

Dans le but de réaliser son analyse, le ministère demande toutefois la liste des sites problématiques (n^{os} civiques), en précisant que lorsque le transporteur aura identifié ceux qui lui semblent à risque, des mesure de distances de visibilité seront prises et, au besoin, de la signalisation sera mise en place.

- De Claude Beaulieu, directeur général de la MRC de Mékinac, qui émet le certificat de conformité du règlement 2016-03-02, modifiant le règlement de lotissement de Trois-Rives, attestant qu'il est conforme au schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

2018-03-48

Dépôt de la correspondance

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 10 141,91 \$ dont voici le détail :

Salaires administration	Sem. du 28 janv. et du 4, 11 et 18 fév.	5 040,96
Ginette Roy Saint-Arneault	Service de conciergerie mois février	630,00
Pitney Works	Recharge compteur postal	1 263,04
Hydro-Québec	Éclairage public	505,76

Xerox Canada Ltée	Location photocopieur 3 mois	617,32
La Capitale assureur...	Assurances collectives	783,06
Hydro-Québec	Électricité centre communautaire	948,11
Saint-Arnaud N.	Remb. taxes ordures changement utilisation	353,66

2018-03-49 Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

2018-03-50 **Approbation de la liste des comptes à payer**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 5 mars 2018 totalisant 34 544,41 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 070,94
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	364,94
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation	364,94
Caroline Naud	Rémunération et allocation	364,94
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	364,94
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	364,94
Judith St-Arneault	Rémunération et allocation	364,94
Salaires journaliers	Pose pancarte et rénovations diverses	58,89
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	72,00
Réjean Lahaie	Frais de déplacement	26,88
Ninon Fortier	Frais de déplacement	24,96
Nicole Léveillé	Frais de déplacement	188,16
Marc St-Arneault	Frais de déplacement	7,20
Télébec Ltée	Service téléphonique	118,62
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	24,00
La Capitale assureur...	Assurances collectives	783,06
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	32,75
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Petite caisse	Clés, produits d'entretien, déglacant	37,10
Le Nouvelliste	Abonnement annuel journal	312,69
Cogéco Connexion	50 % entente services numériques par câble chemin du Lac-Mékinac	15 521,62
Trépanier Communications	Fournitures de bureau	252,95
Municipalité de Lac-aux-Sables	Formation nouveaux élus	460,00
Maison Familles de Mékinac	10 calendriers Familles à l'honneur	50,00
Signoplus	Pancarte chemin des Sables	57,49
La Coop Univert	Poignée de porte	43,39
Infotek Mékinac	Imprimante bibliothèque	409,03
Service Cité-Propre inc	Collecte, transport ordures février et transport 1 conteneur de l'écocentre	3 566,10
Groupe Ultima	Assurances générales	7 264,00
Signoplus	Pancarte capacité pont Passe-a-Groleau	132,22
Coopérative solidarité Mékinac	Produits d'entretien et divers	52,60
Service Cité-Propre inc	Levée et transport des conteneurs 1 mois	1 770,87

Paiements pré-autorisés

Régime retraite des employés
municipaux

Cotisation février

461.18

2018-03-51

Régionalisation de la taxe scolaire

Considérant le projet de loi présenté par le ministre de l'Éducation Sébastien Proulx, visant à uniformiser la taxation scolaire par région pour ainsi mettre un terme aux variations entre différentes commissions scolaires installées sur un même territoire;

Considérant que selon le tableau publié dans Le Nouvelliste du 21 février 2018 et intitulé *Taux de la taxe scolaire prévu au Québec (2019-2020)*, la Mauricie sera la région qui, avec le Saguenay – Lac-Saint-Jean, paiera le plus cher en taxes scolaires;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives manifeste sa désapprobation face à ce projet qui ne tient pas compte de la capacité de payer des citoyens de la région.

2018-03-52

Carte des sentiers de motoneige – Hebdo du St-Maurice

Considérant que dans l'édition du 17 janvier 2018 de l'Hebdo du Saint-Maurice, une publicité à la page 10 illustre la carte des sentiers de motoneige des secteurs Shawinigan et Mékinac;

Considérant que Trois-Rives ne figurait pas sur la carte en question, quoique faisant partie de la région de Mékinac;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, de faire part de cette lacune au publicitaire de cette annonce, afin que le territoire de Trois-Rives y figure à la prochaine saison.

2018-03-53

Rencontre avec le Club de Motos-neige de la Mauricie inc.

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu d'organiser une rencontre avec les membres du conseil municipal de Trois-Rives et les dirigeants du Club de Motos-Neige de la Mauricie inc., afin de convenir d'un tracé sécuritaire de sentier de motoneige pour 2019 sur le territoire de la municipalité.

2018-03-54

Clôture de la séance

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Réjean Lahaie et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.